

des Princes &c. Janvier 1755. 19

*Mise en usage pour le véritable intérêt de mon peuple :*

La réponse que le Roi a faite le 18. à l'Adresse de la Chambre des Communes, étoit conçue dans les termes suivans.

MESSIEURS,

*Je vous remercie de cette Adresse très-respectueuse & très-fidèle. Un témoignage si vif & si unanime de la confiance que mes fidèles Communes mettent en moi, me cause la plus grande satisfaction. Vous pouvez compter sur la continuation de mes efforts pour conserver la tranquillité publique, pour assurer & maintenir les justes droits & possessions de mes sujets, & pour faire de mon côté tout ce qui peut contribuer à rendre cette Nation heureuse & florissante, tant au dedans qu'au dehors.*

Comme l'on est toujours attentif en ce Pays à saisir ce qui peut fournir quelque sujet de raisonnement, les Ecrivains publics viennent d'y reprendre les affaires d'Espagne, à l'occasion de la déclaration contenue dans le discours du Roi à son Parlement. Ils spécifient déjà les avantages qui, selon eux, doivent servir de preuve aux assurances de la Cour de Madrid & à l'inclination qu'elle témoigne de resserrer les liens de l'amitié avec la Grande-Bretagne. Ils ne les bornent pas à moins ces avantages qu'au dédommagement des prises faites sur les Anglois; à l'entière liberté de la navigation dans les Mers des Indes Occidentales, & à la concession de fréquenter librement la Baye de *Campeche*. Ils poussent leurs prétentions & leurs raisonnemens sur la disposition de plusieurs Traités & sur le contenu de diverses Adresses présentées par la Chambre des Communes. On